



**EDITION SPÉCIALE POUR
LES MEMBRES EN RÈGLE**

SALUTATIONS DU PRÉSIDENT

Bonjour chers collègues du RCRA,

Dans cette édition du Flambeau vous trouverez une grande quantité d'informations et d'opinions intéressantes. Je vous encourage donc à en prendre connaissance mais, avant de vous laisser aller, j'aimerais vous entretenir de quelques réflexions qui me tiennent à cœur.

Pensons à la situation des retraités en tant que classe de citoyens. Il ne se passe pas une semaine sans que les médias nous rapportent divers cas de caisses de retraite déficitaires ou mal gérées, de cas de fraude et de mauvais traitements envers les personnes âgées, etc. Arrivés à cette époque de notre vie, les possibilités de nous rétablir à la suite de déboires importants, qu'ils soient financiers ou autres, sont assez minces. Voilà pourquoi il est essentiel que nous soyons unis afin de défendre nos droits et intérêts.

C'est précisément dans cette optique que le RCRA travaille, depuis sa fondation, à défendre les droits et intérêts de ses membres. Il l'a fait en effectuant des pressions auprès d'Alcan et, par la suite, Rio Tinto Alcan. Il l'a aussi fait en travaillant au niveau législatif, en collaboration avec la FARQ (*Fédération des Associations de Retraités du Québec*). Ce travail inlassable a permis notamment au RCRA de franchir et dépasser le cap des 1500 membres, lui conférant ainsi une extraordinaire représentativité. Ce travail inlassable a aussi permis d'obtenir des indexations importantes de nos rentes, des indexations certes incomplètes mais, bien supérieures à ce qui se serait produit si notre régime de retraite avait été laissé sans surveillance.

Ce travail inlassable a été accompli par les membres fondateurs du RCRA et il s'est poursuivi avec l'aide de d'autres collaborateurs qui se sont impliqués à divers degrés. Rendons leur hommage! L'un d'eux, mais non le moindre, tire sa révérence. On peut lire son message de départ à la fin de ce Flambeau.

L'automne prochain, le RCRA amorcera une période de réflexion afin d'élargir sa base de travail et améliorer ses moyens d'action. Si vous avez des suggestions à ce propos, n'hésitez pas à nous les transmettre. Sur ce, je vous souhaite un été formidable et de belles retrouvailles au mois de septembre 2011.

Gilles Leblanc

UNE BONNE NOUVELLE!

En date du 1er octobre 2011, la direction de RTA a approuvé l'octroi d'une augmentation de rente pour les retraités membres du RPRTA, au niveau de 50 % de l'inflation de la dernière année (le taux exact sera connu en août 2011). L'entreprise a utilisé la disposition ad hoc de la politique d'utilisation du surplus car notre fonds de pension était encore déficitaire lors de la prise de cette décision.

Même si cette bonne nouvelle nous réjouit, elle ne comble pas le manque à gagner résultant de plusieurs années d'indexation partielle ou de non-indexation. Souvenons-nous que le pouvoir d'achat avait été rétabli à 100%, le 1^{er} octobre 2000. Alors, depuis ce temps, selon certaines estimations, chaque retraité aurait vu son pouvoir d'achat diminuer de plusieurs milliers de dollars. Si l'augmentation du prix des matières premières se poursuit selon la tendance observée lors des derniers mois, cela se répercutera automatiquement à la hausse sur l'indice des prix à la consommation. Cette hausse alimentera à son tour la baisse actuelle du pouvoir d'achat des retraités. Dans cette perspective, le RCRA entend continuer ses démarches auprès de RTA afin de trouver une solution au problème du rattrapage du pouvoir d'achat.

DONNÉES FINANCIÈRES ET ADMINISTRATIVES SUR NOTRE RÉGIME DE PENSION RPRTA

Ces informations ont été obtenues, le 20 avril dernier, lors d'une rencontre avec monsieur Vincent Morin, conseiller actuariel sénior chez Rio Tinto Alcan et, lors d'autres réunions.

Capitalisation

- 91% au 31 décembre 2008
- 92% au 31 décembre 2009
- 93% au 31 décembre 2010

Le niveau de capitalisation suppose l'existence indéfinie du régime.

Solvabilité

- 87% au 31 décembre 2008
- 92% au 31 décembre 2009
- 93% au 31 décembre 2010

Le degré de solvabilité suppose la terminaison du régime à la date de la dernière évaluation actuarielle. Si l'entreprise avait cessé ses opérations au 31 décembre 2010, nos rentes auraient donc été réduites à 93%.

Cotisation minimale pour renflouer les déficits

En général, un déficit de capitalisation doit être renfloué sur une période de quinze ans et le déficit de solvabilité sur une période de cinq ans. Étant donné que la compagnie a décidé d'actualiser les mesures d'assouplissement, (Loi #1), la cotisation minimale pour le déficit, en 2010, s'élève à 22,5 millions. Sans cet allègement financier, la cotisation minimale pour le déficit aurait été de l'ordre de 50 millions. Le montant des cotisations pour 2011 n'est pas encore connu.

Cotisations pour 2010

- Patronales: 66,3 millions
- Employés: 16,4 millions

Rendement

Au 31 décembre 2010, il était de 10,1%, ce qui constitue une nette progression par rapport au mois de septembre 2010 où il était à 4,6%.

Projet de transfert administratif

C'est un projet visant à transférer la partie administrative du fonds RPRTA à la firme Morneau Shepell, qui administre déjà d'autres fonds de pension pour Rio Tinto. Le travail des équipes des deux compagnies chargées d'effectuer ce transfert est assez avancé et un site Internet sera mis à la disposition des membres actifs du RPRTA.

Un service téléphonique bilingue (Anglais/Français) sera mis à la disposition des retraités. Il a été convenu que ce service sera maintenu au Canada, ce qui satisfait une demande du RCRA à ce sujet.

DÉJÀ 10 ANS QUE LE RCRA EXISTE

Je me souviens comme si c'était hier de cette soirée de mars 2001 où s'étaient réunis une soixantaine de retraités cadres, dans une petite salle du Faubourg Sagamie, harangués par l'ineffable Elmer Proulx. La goutte qui avait fait déborder le vase était le congé de cotisation accordé aux employés actifs. Une prise de conscience soudaine s'était emparée de plusieurs retraités envers leur régime de retraite et la protection de leur patrimoine. On décide donc de mettre sur pied un comité provisoire et l'on envoie au front quatre braves dont Guy Lessard, Alfred Ouellet de regrettée mémoire, Elmer Proulx et moi-même, votre serviteur.

Dans les jours qui suivent, le 19 mars 2001 précisément, le RCRA est officiellement fondé sous la présidence de Guy Lessard. Quelques semaines plus tard se joignent au conseil d'administration les Gilles Boulianne, Claude Tremblay et Michel Bilodeau.

Je crois que collectivement, pour nous, bénéficiaires du régime de retraite RPRTA, c'est la décision la plus importante et la plus opportune que nous ayons prise. Le regroupement de nos forces allait changer radicalement le rapport que les retraités auraient dans le futur avec l'entreprise Alcan à l'époque et, RTA maintenant.

Notre présence allait se faire sentir à tous les niveaux; une présence qui, au début, agaçait Alcan au plus haut degré par nos articles bien sentis dans les journaux, les petites manifestations bien orchestrées et les questions embêtantes que nous leur adressions. Parallèlement, notre action s'étendait au niveau politique et nous étions bien décidés à ce que les lois soient modifiées pour protéger davantage les droits des retraités.

Dès 2003, notre association, par son rayonnement, faisait élire Michel Fortin au comité de retraite RPA comme représentant des retraités. Depuis ce temps, Michel s'est fait réélire à deux autres reprises (en 2006 et 2009) et, à la dernière élection, nous avons fait coup double en faisant élire également Richard Yank comme représentant des retraités.

Bien sûr, toutes ces actions ont contribué à renforcer notre crédibilité auprès de l'entreprise et à mériter son respect. Au cours des ans, cette relation a gagné en maturité et est devenue beaucoup plus constructive sans que cela n'affecte notre indépendance de pensée et d'action. Le RCRA demeure redevable à ses membres uniquement et, cela devra toujours demeurer ainsi.

Parfois, je songe à ce qu'aurait pu être notre régime de retraite si nous n'avions pas, au cours des dix dernières années, exercé une surveillance constante de notre bien collectif. "Que serait-il arrivé à notre fonds de pension, croyez-vous, suite aux pertes

majeures occasionnées par la crise financière de 2008 et dont les effets se font encore sentir?" Et aussi, l'arrivée de RTA, qui a une culture sociale très différente de celle d'Alcan?

Oui je crois qu'il ya lieu de se féliciter de la vigilance que notre association a su exercer tout au long de ce dix ans d'existence, du support et de l'appui indéfectible de tous nos collègues qui ont compris l'importance d'être réunis sous la bannière du RCRA. Aujourd'hui, le RCRA est devenu une institution crédible qui a su se gagner la confiance de retraités bénéficiaires du RPRTA partout au Canada mais aussi, ailleurs dans le monde, aux États-Unis et en Europe. Il ya de quoi en être très fiers.

Que doit-on se souhaiter pour l'avenir?

Bien sûr, de conserver cette flamme qui nous a tous animés et qui anime encore présentement ceux qui dirigent notre association. Il faut continuer à les appuyer sans réserve car leur travail est très important pour nous tous. Nous avons également le devoir de ne pas oublier que la force d'une association tient à celle de ses membres et de ne pas hésiter à répondre présent si notre concours est sollicité.

Bon 10^e anniversaire à tous et à toutes.

Ghislain Gauthier

ASSURANCES

Les sujets suivants ont été abordés lors de la rencontre du mois d'avril 2011 avec M. Vincent Morin, conseiller actuariel sénior chez RTA.

- La prime d'assurance médicale des retraités n'a pas augmenté depuis 18 mois. Tel que prévu, RTA va la revoir en juillet 2011; elle croit qu'il faudrait s'attendre à des augmentations car les coûts des médicaments et des soins médicaux augmentent généralement de plus de 5% par année. RTA affirme qu'elle va faire tout en son pouvoir afin de minimiser cette prime. Par contre, les taux des primes d'assurance vie optionnelle jusqu'à 65 ans ne seront pas modifiés.
- M. Morin mentionne que Manuvie pourrait poster des formulaires de réclamation papier à tous les participants du régime, mais que cela comporte certains inconvénients. Le RCRA a fait des suggestions très intéressantes qui seront prises en considération par la compagnie.

Lors des rencontres à Shawinigan, Beauharnois et Alma, les retraités nous ont parlé de plusieurs sujets à propos des assurances. En voici les principaux :

- Notre assurance médicaments serait bien inférieure à celle des régimes publics.
- On demande que le paiement de la prime soit entièrement assumé par la compagnie.
- On demande l'amélioration de l'assurance voyages.

AVIS DE CHANGEMENT D'ADRESSE

Votre adresse postale est notre principal moyen de correspondre avec vous. Si vous déménagez sans nous en informer, nous perdons ce précieux moyen de contact, que ce soit pour vous faire parvenir votre journal Le Flambeau, vous expédier votre avis de renouvellement de membre du RCRA ou, pour toute autre raison. Alors nous vous prions de prendre le temps de nous informer de tout changement d'adresse ou de tout autre changement pertinent.

Merci à l'avance de votre collaboration.

VOTRE OPINION

Si des articles de notre journal Le Flambeau ou des événements suscitent des réflexions que vous voudriez partager, alors n'hésitez pas à nous écrire. Nous ne publierons que les lettres signées et datées, avec adresse et numéro de téléphone; il sera parfois nécessaire d'en publier seulement une version résumée ou abrégée.

Voici nos coordonnées :

- **Par la poste :** RCRA, C.P. 31003, Succursale Davis, Jonquière (Qc), Canada, G7S 6C2
- **Par courriel :** gillesirene@videotron.ca

VISITES À SHAWINIGAN BEAUHARNOIS ET ALMA

Comme c'est la coutume depuis maintenant plusieurs années, des membres du CA rencontrent les retraités des usines de Shawinigan, Beauharnois et Alma afin de discuter de dossiers ayant trait à notre fonds de pension ainsi qu'au contexte économique et politique. L'intérêt des participants envers ces dossiers est toujours important et très motivant pour notre équipe.

Nous remercions les représentants du RCRA dans ces usines pour avoir aidé à organiser ces rencontres :

- Shawinigan : Claude Bellemare et Gilles Caron
- Beauharnois : Gérard Marchand et Florio Poirier
- Alma : Maurice Simard.

CONTACTS LOCAUX RECHERCHÉS

Tout comme cela se fait avec succès aux usines de Shawinigan, Beauharnois et Alma, le RCRA aimerait rencontrer d'autres groupes de membres afin de discuter de divers aspects reliés à notre fonds de pension RPRTA. L'expérience de ces rencontres nous a appris que l'aide des représentants locaux est essentielle afin d'en assurer la logistique et le bon déroulement. Nous aimerions effectuer des visites dans les régions suivantes : Montréal, Kingston, Kitimat et Vancouver. Mais cette liste n'est pas limitative; d'autres endroits peuvent s'y ajouter.

Agir à titre de contact local pour le RCRA constitue une belle opportunité de participer aux activités de notre mouvement. Alors pour donner votre nom, ou simplement en savoir davantage, auriez-vous l'amabilité de contacter Gilles Boulianne à l'adresse postale du RCRA, ou par courriel au: gillesirene@videotron.ca?

VOYAGE À MONTRÉAL

L'assemblée annuelle du Régime de Pensions Rio Tinto Alcan, le RPRTA, aura lieu à Montréal, le 14 juin 2011. En tant que membre, vous recevrez un avis de convocation. Assister à cette rencontre vous donnera l'opportunité d'écouter de vive voix le rapport des administrateurs et de leur poser des questions.

Un groupe de membres du RCRA partira du Saguenay-Lac St-Jean par autobus afin d'assister à la rencontre. Il y a encore des places disponibles. Pour réserver votre place à bord de l'autobus, veuillez communiquer avec Claude Gagnon par téléphone au **(418) 544-1623**, ou par courriel au: boucane01@sympatico.ca.

Hâtez-vous car les places sont limitées.

Ce voyage représente une rare occasion de manifester votre appui au conseil d'administration du RCRA. Il ne faut pas la manquer!

COURRIEL DE LA FARQ

Le 2 février 2011.

Merci pour votre beau journal. Je constate dans ce dernier que vous suivez de très près l'évolution de votre régime de retraite. Je vous félicite et vous incite à continuer à surveiller vos intérêts de la sorte. Je vous avoue qu'actuellement nos fonds de pension ont la vie dure.

A titre d'exemple, comme vous le mentionnez dans votre journal à cause de la Loi #1, tout comme Rio Tinto Alcan, plusieurs employeurs au Québec ont décidé de se prévaloir de la possibilité de réduire les cotisations d'équilibre de leur fonds de pension en étalant le paiement des déficits de solvabilité sur dix ans au lieu de cinq. Le hic, il y a des employeurs en situation financière précaire, Abitibi-Bowater par exemple, qui se disent incapables de le faire sur dix ans, demandent au gouvernement et vont obtenir le "ok" de ce dernier de les étaler sur une plus longue période (15 ans) avec les conséquences potentielles que cela comporte pour les rentes éventuelles des retraités. Pis encore, d'autres employeurs qui ne sont pas en difficulté financière exigent le même traitement dans l'étalement des déficits de leur caisse de retraite en invoquant la concurrence déloyale à leur égard. Quand le gouvernement du Québec a adopté la Loi #1, le 15 janvier 2009, nous avions la conviction à la FARQ que les employeurs ne se contenteraient pas d'un étalement sur dix ans.

Voilà pourquoi nous demandions au gouvernement du Québec que son intervention devait plutôt porter sur la façon de sécuriser les prestations des régimes de retraite pour éviter tout facteur pouvant les fragiliser. Malheureusement, avec la complicité du mouvement syndical, le gouvernement a préféré donner raison aux employeurs en fragilisant davantage nos régimes de retraite au profit des intérêts du capital.

*Jacques Beaudoin, président
FARQ (Fédération des associations de retraités
du Québec)*

NOUVELLES DE VOTRE REPRÉ SENTANT AU COMITÉ DE RETRAITE

Bonjour.

La crise financière 2008 a fait mal à l'économie mondiale et, en ce qui nous concerne plus particulièrement, aux fonds de retraite. Même si le nôtre était en excellente santé financière, il a fondu de plusieurs centaines de millions. Certains gestionnaires de fonds ont choisi de continuer à investir de la même manière qu'ils le faisaient avant la crise, c'est-à-dire en y allant avec un facteur de risque assez élevé.

D'autres, et c'est le cas de nos gestionnaires, ont appris de cette crise et ont développé une approche plus prudente en diminuant le risque tout en essayant de profiter des occasions qui se présenteront pour obtenir de bons rendements sans trop exposer notre fonds à des pertes. Le côté positif de cette approche, c'est qu'elle nous assure que notre fonds sera pleinement capitalisé et que le pourcentage de solvabilité devrait se maintenir au-dessus de 100%, sur une base long terme.

Par contre, pour en venir à ce résultat, la période de temps sera plus longue, dû au fait qu'en diminuant le risque, les rendements seront plus bas, ce qui fait que les pourcentages de capitalisation et de solvabilité fixés

sur la politique de gestion des surplus seront plus difficiles à atteindre. C'est là que le système «ad hoc» inclus dans la politique prend tout son sens et le RCRA s'entend bien pour faire les représentations auprès de l'entreprise afin que les conditions incluses dans sa politique soient respectées.

J'espère que ces quelques explications sur ce projet vous donneront une bonne idée sur ce qui s'en vient. N'hésitez pas à me faire parvenir vos questions et ou commentaires.

Espérant vous rencontrer lors de l'assemblée annuelle.

Michel Fortin
votre représentant au comité de retraite

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU RCRA

Cette dixième assemblée générale annuelle du RCRA s'est déroulée à Jonquière, le 11 mai 2011, en présence de 107 membres du RCRA.

On a profité de ce dixième anniversaire du RCRA pour honorer nos membres fondateurs ainsi que d'autres membres qui ont contribué d'une manière exceptionnelle à l'essor de notre mouvement.

Cinq postes de directeurs étaient à combler. Les deux directeurs sortants rééligibles, Pâquerette Leclerc et Gilles Leblanc, ont été reconfirmés dans leurs fonctions. L'élection de trois nouveaux directeurs faisait suite au besoin de combler les départs de Réginald Cantin, Daniel Breton de même qu'un autre poste laissé vacant. Nous remercions Réginald pour son extraordinaire contribution au RCRA, ainsi que Daniel pour les nombreux services rendus. Suite à ces élections et au processus de certification entériné par le conseil d'administration, le nouvel exécutif du RCRA est composé tel que montré ci-dessous.



Rangée du bas, de gauche à droite : **Maurice Simard** (directeur, représentant d'Alma), **Ghislain Gauthier** (nouveau directeur), **Gilles Leblanc** (président), **Olivier Maltais** (trésorier), **Pâquerette Leclerc** (directrice, recrutement). Rangée du haut : **Richard Dubois** (directeur, affaires politiques), **Gilles Boulianne** (aviseur technique), **Germain Tremblay** (secrétaire), **Clément Savard** (directeur, éditeur du journal Le Flambeau), **Serge Forget** (nouveau directeur), **Claude Gagnon** (directeur, logistique et responsable pour l'usine Grande Baie). N'étaient pas présents à cette occasion : **Noël Chouinard** (vice-président), **Normand Tremblay** (nouveau directeur) et **Michel Fortin** (représentant au comité de retraite RPRTA).

Nous vous présentons aussi nos collaborateurs de Shawinigan et Beauharnois.

Shawinigan		Beauharnois	
			
Claude Bellemare	Gilles Caron	Florio Poirier	Gérard Marchand

LETTRE D'ADIEU AU RCRA

Bonjour à tous,

C'est après huit ans au Conseil d'administration dont 6 1/2 ans à la présidence que je me retire. Je quitte le navire maintenant que je suis convaincu qu'il est entre bonnes mains.

Je sais maintenant que notre association (RCRA) est là pour durer, grâce à vous tous comme bénévoles et membres présents un peu partout à travers le monde.

Les débuts ne furent pas faciles; il en a fallu du courage, de la persévérance et une motivation à toute épreuve pour en être rendu là, face à la fameuse résistance au changement.

Merci à vous tous pour ce support ainsi qu'aux courageux pionniers du C.A.

Permettez-moi de saluer particulièrement Mme Jacynthe Côté qui fut l'une des premières braves à ouvrir la porte au dialogue lorsqu'elle était présidente du comité de retraite. Je me souviendrai toujours de cette première rencontre au Saguenay, quand elle répétait «Je vous ai entendus, avez- vous compris, je vous ai entendus». Quelques semaines plus tard, des changements importants étaient apportés par une mise à jour de la politique du surplus.

Espérons que le nouveau président du comité de retraite (M. Jean Simon) saura, lui aussi, nous entendre. Il nous manque actuellement 6 1/2% de rattrapage au coût de la vie; nous perdons du terrain, nous nous appauvrissons.

Bonne chance aux suivants, il y a encore du pain sur la planche.

Au plaisir de se revoir.

Réginald Cantin

